

2026—2027

# Inscriptions SCOLAIRES



POUR LES ENFANTS

- nés en 2023 entrant en petite section de maternelle
- arrivant sur la commune

Les inscriptions scolaires auront lieu du  
**02 février au 20 mars 2026**

Le Dossier est à télécharger sur le site internet de la commune  
ou à retirer en mairie

## Pièces à fournir :

- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carnet de santé (vaccinations)
- Pièces d'identité des représentants légaux
- Pour les parents séparés ou divorcés, conditions d'exercice de l'autorité parentale et du droit de garde (convention, jugement...)

Les dossiers doivent être remis en mairie au service scolaire ou par mail à l'adresse suivante: [vjouany@puiseux-en-france.fr](mailto:vjouany@puiseux-en-france.fr)